Chronique Roubaisienne

BUREAUX : 28, Rue du Vieil-Abreuvoir, 28 — ROUBAIX
TELEPHONE — Numéro 3.28 — TELEPHONE

CHEZ LES MAÇONS

Remerciements à la population ouvrière de Roubaix. — Une manœuvre patronale.

Le Syndicat des ouvriers maçons nous prie de remercier la population ouvrière de Roubaix qui a répondu à son appel en envoyant des secours aux maçons en grève. Il avait fait appel à la solidarité et cette solidarité s'est manifestée d'une façon splendide ainsi qu'il fut facile de le constater en ouvrant les troncs des quêteurs.

D'un autre côté il nous semble nécessaire de dévoiler la manœuvre patronale qui vient de se produire.

De nombreux ouvriers ont reçu dimanche une carte postale ainsi conçue :

Veuillez vous trouver au bureau, lundi matin, pour reprendre le travail, et recevez, Monsieur, mes salutations.

C'est de l'intimidation au premier chef, mais nous croyons savoir que les ouvriers maçons de Roubaix sont décidés à soutenir la grève jusqu'au bout ; c'est-à-dire jusqu'à complète satisfaction.

FETE DE L'ENSEIGNEMENT LAIQUE

La Fédération des Associations des anciens élèves des écoles publiques de Roubaix avait organisé une fête de nuit dans les cours de l'Institut Turgot, à l'occasion de la 3e fête de l'enseignement laïque.

La fête, disons-le de suite, a pleinement réussi.

La Fanfare Delattre a fait l'ouverture de la fête et a exécuté plusieurs morceaux qui ont été très applaudis.

La Cœcilia Roubaisienne a également obtenu beaucoup de succès.

Cette fête s'est continuée par un bal de famille jusqu'à une heure très avancée dans la nuit.

UN GARÇON BOUCHER BRUTAL

Samedi, vers 5 heures et demie du soir, les agents Kendt et Meirhague, ont mis en état d'arrestation le nommé Maurice Gillart, 19 ans, garçon boucher rue Notre-Dame, 52 bis, qui avait porté des coups à l'employé d'octroi Delattre, de service aux halles.

Cet individu aggrava son cas en se rebellant contre les agents.

VIERGE DE TROTTOIR

La nommée Angèle Fresnoy, 28 ans, fille soumise, demeurant rue de la Redoute, 127, a été l'objet d'une contravention pour racolage.

VOL DE TISSUS

Dimanche matin, en prenant son service, le garde du square Pierre Catteau, Emile Desplanque, constata que des malfaiteurs avaient pénétré dans le magasin du matériel en brisant un carreau.

Deux échelles avaient été enlevées du magasin. Le garde fit des recherches dans le jardin. Il trouva les échelles appuyées contre le mur de la teinturerie Ernoult-Bayart.

M. Desplanque alla aussitôt prévenir M. Six, directeur de l'usine, qu'un vol avait dû être commis la nuit précédente.

Le directeur se rendit à l'usine et constata la disparition de quelques pièces de tissus.

M. Prudhomme, commissaire de police du 4e arrondissement, a ouvert une enquête.

OBSEQUES CIVILES

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mme veuve Pollet, décédée, le 16 juin dans sa 8e année.

Les obsèques civiles auront lieu aujourd'hui 18 juin.

Assemblée à l'hôpital, à 3 heures et demie.

QUI A PERDU ?

Mme Catherine Criar, demeurant Grande-Rue, 234, a trouvé un livret de caisse d'épargne au nom de Deflandre Adolphe, qu'elle a déposé au 6e arrondissement.

Bulletin Colombophile

FEDERATION DU CENTRE ET CROIX REUNIS.

RESULTAT DU CONCOURS DE CHANTILLY, organisé par « Les Deux Unions », chez M. Fourneau, le 17 juin 1906. — 408 pigeons lâchés à 8 heures 40, par M. Dedoncker. — 1er Louis Lefebvre U. 3 p. ; 2e Denayer 3 p. ; 3e Thamiry 3 p. ; 4e Descamps 3 p. ; 5e Grimonpez G. 3 p. ; 6e Février Tant 2 p. ; 7e Vandervelde 4 p. ; 8e Delpierre H 1 p. ; 9e Fleury H 1 p. ; 10e Courouble 2 p. ; 11e Courouble H ; 12e Louis Horent 4 p. ; 13e Fleury H 1 p. [illegible] ry H 1 p. ; 14e Courouble 2 p. ; 15e H. Heulst 5 p. ; 16e Denayer H ; 17e Decottignies H 1 p. ; 18e Mesdagt H ; 19e Thamiry H 1 p. ; 20e Brysse H 1 p. ; 21e G. Grimonprez H ; 22e Vanquethem 1 p. ; 23e Pareyn 1 p. ; 24e Duquenne 1 p. ; 25e Vanwelevelde H 1 p. ; 26e Jonckère H 1 p. ; 27e Krabansky 1 p. ; 28e Calonne 1 p. ; 29e Verbrugge H ; 30e Louis Lefèvre 1 p. ; 31e P. Delcroix 3 p. ; 32e Depoortère 2 p. ; 33e Gauffet 1 p. ; 34e Lestienne 2 p. ; 35e Veuve Bayard H 1 p. ; 36e Duquesne H 1 p. ; 37e Allard H ; 38e Dumem H 1 p. ; 39e Leman ; 40e Duquenne ; 41e Duneni HM ; 42e Caillet H ; 43e Vandendorpe H ; 44e Masselus 3 p. ; 45e Thamiry ; 46e Masselus ; 47e Schuller.

Poules à 2 fr., à 3 fr. et 5 fr. hors concours, G. Grimonprez 1 p. ; Descamps 1 p. ; Vanquathem 1 p. ; Emile Buse 1 p.

Série de deux pigeons, Courouble ; régulateurs, Courouble, Flaury, Demaeyr.

Le premier pigeon a été constaté à 10 heures 51 minutes 42 secondes, avec une vitesse de 1323,37. — Le dernier pigeon a été constaté à 10 heures 58 minutes 36 secondes, avec une vitesse de 1265,73. — Réclamations valables jusque mardi, à 8 heures du soir. — Distribution des prix, mardi à 8 heures du soir.

RESULTATS DU CONCOURS SUR CHANTILLY, organisé chez M. A. Gahide, à Croix, le 17 juin 1906. — 497 pigeons convoyés par M. Verpraet, convoyeur de la Fédération, lâchés à 8 heures 30. — 95 francs de prix d'honneur ont été joués à ce concours. — 1er Pierre Cocheteux U 4 p. ; 2e Desvonnets ; 3e F. Coquant 4 p. ; 4e Wacrenier 1 p. ; 5e E. Renard 5 p. ; 6e F. Franck 4 p. R. ; 7e Wacrenier ; 8e Delcroix 3 p. R. ; 9e G. Bayard 3 p. ; 10e Bourgeois 2 p. ; 11e Lahousse ; 12e P. Cocheteux 2 p. ; 13e Orgaert 4 p. ; 14e S. Dejonghe 3 p. ; 15e Rolland 3 p. ; 16e Rogé 1 p. ; 17e A. Duhem 1 p. ; 18e Vanelstraete ; 19e Sanglan 1 p. ; 20e Bourgois ; 21e Bayart 2 p. ; 22e Delourme 1 p. ; 23e Lahousse ; 24e Dupont R. ; 25e Delourme 1 p. ; 26e Catrix E. ; 27e L. Bernard ; 28e E. Roy ; 29e Au- Lecroart ; 30e Orgaert 1 p. ; 31e Courrier ; 32e Rogé ; 33e Léon Dhal ; 34e Lecroart Alph. 1 p. ; 35e Desjardins 1 p. ; 36e Staels ; 37e Blonde ; 38e Morel ; 39e V. Tercy ; 40e E. Ponthier ; 41e Lasalle.

Le 1er régulateur a été gagné par M. flacrenier. — Le 2e régulateur, M. P. Cocheteux.

Le 1er pigeon a été constaté à 10 heures 39 minutes 12 secondes, avec une vitesse propre à la minute de 1349,60.

Le dernier pigeon a été constaté à 10 heures 44 minutes 54 secondes, avec une vitesse propre à la minute de 1285 m. 45.

Réclamations par écrit jusque lundi 18 juin, à 7 heures du soir. — Distribution des prix le 19, à 8 heures. — Carnet obligatoire.

UN SUICIDE

Nous avons relaté l'autre jour le suicide d'un ouvrier venu d'Armentières, qui s'était pendu au pied du lit de la chambre qu'il occupait.

Hier, rue Daubenton, Louis Heyman, domicilié depuis quelques jours dans une chambre garnie de la maison portant le numéro 38, s'est suicidé d'une façon absolument identique.

Louis Heyman travaillait très régulièrement et on se perd en conjectures sur les causes de son acte.

Mouvement social

Parti socialiste

LA MANIFESTATION DU 24. — Des cartes d'entrée pour le punch (0.50 c.) et pour la conférence (0,25 c.) seront mises en vente à dater de ce jour au local « La Paix », 73, boulevard de Belfort ; aux estaminets suivants : Watremez, A. Cornille, Oscar Wiffels, Emile Decock, boulevard de Belfort ; T. Denève, place de la Liberté, 6 ; *Au Plat d'Or*, Grande-Place, 9 ; H Kimpe, *Au Chien Bleu*, rue de Tourcoing ; Henri Thérin, angle des rues du Fontenoy et de la Lys ; Arthur Mausart, rue de l'Epeule, 77 ; Emile Vlieghe, épicerie-buvette, rue de Rome ; Gustave Planque, *A la Ruche d'Or*, derrière l'église Saint-Jean-Baptiste ; Victor Piélin, rue Decrème, 110 ; Achille Carpentier, angle des rues de Lannoy et des Longues-Haies ; Gustave Doise, rue du Pile, 55 ; Alphonse Dubus, Théodore Dellart et Julien Segard, Grande-Rue ; Jules Fillières, *Au Tonneau Rouge*, rue de la Paix ; Cyrille Lepers, rue du Fontenoy ; *Aux Cloches de Corneville*, Rodolphe Bucrot, rue de l'Alma, 244, et, en général, dans tous les locaux des groupes du Parti.

SYNDICAT DES MECANICIENS. — Ainsi que nous l'avions annoncé le Syndicat des mécaniciens a tenu sa réunion générale hier matin, à 9 heures, au siège du Syndicat, estaminet du Plat d'Or, 9, Grande-Place.

Un très grand nombre de membres avait répondu à l'invitation du Comité, et l'on peut dire que la salle était comble.

Après avoir épuisé l'ordre du jour, le président a annoncé à l'assemblée que soixante-dix ouvriers demandaient leur admission au Syndicat.

Il a pris texte de ces adhésions nouvelles pour féliciter et remercier *l'Egalité* de la campagne menée en faveur du Syndicat.

Nous pouvons assurer aux mécaniciens et à tous les ouvriers que notre concours ne leur fera jamais défaut.

SYNDICAT DES MAÇONS. — Réunion de tous les ouvriers en grève aujourd'hui à 10 heures du matin et à 2 heures de l'après-midi, au siège, rue Beaurewaert, 138.

Tribune Publique

LE 14 JUILLET

Nous recevons la lettre suivante, que nous soumettons à la municipalité :

Monsieur le Rédacteur,

La municipalité qui représente la minorité clérico-réactionnaire de la population semble ne pas plus se préoccuper du 14 Juillet que si cette rate n'existe pas cette année sur le calendrier.

La fête nationale tombe un samedi, ce qui fait deux jours de fête en suivant, et vous savez ce qui arrive en pareil cas. La ville se vide dès le matin du premier jour pour se repeupler le soir du deuxième.

Cela tient surtout à ce que les distractions manquent, mais c'est très préjudiciable au commerce.

Ne pourrait-on pas donner de belles réjouissances pour retenir la population, des réjouissances qui dureraient les deux jours.

Si la municipalité connait bien son devoir, c'est ce qu'elle fera, mais elle le connait ordinairement si mal qu'il ne faut pas trop espérer. C'est pourquoi il est nécessaire de l'avertir.

J'espère donc, Monsieur le rédacteur, que vous voudrez bien insérer ma lettre.

Veuillez agréer, etc.

Un petit commerçant.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

CONDITION PUBLIQUE DES MATIERES TEXTILES. — Voici le mouvement de la semaine du 11 au 16 juin 1906. — Soies, 6 colis, 537 kilos. — Laines peignées, 2675 colis, 315.587 kilos. — Laines filées, 774 colis, 92.816 kilos. — Laines diverses et blousses, 204 colis, 21.744 kilos. — Cotons, 390 colis, 41.259 kilos. — Totaux 4.049 colis, 471.943 kilos.

Marché à terme 4.989 kilos. — Décreusage, 37 opérations. — Titrage 494 1/2 opérations.

CONTRIBUABLES, A VOS POCHES. — Les contribuables sont informés que les rôles relatifs aux taxes municipales établies en remplacement des droits d'octroi sur les billards, cercles, voitures, chevaux, voitures-automobiles et vélocipèdes à moteur mécanique sont déposés chez M. le Receveur municipal et mis en recouvrement à partir de ce jour.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

Chez A. et P. Pollet, peigneurs, rue de Dunkerque, un dégorgeur, Arthur Marhem, 21 ans, demeurant à Wattrelos, a eu le petit doigt de la main droite pris dans un organe des cardes. 8 jours de repos.

— Chez François Masurel frères, un ouvrier, Augustin Chaleusonnet, 31 ans, demeurant à Mouvaux, en soulevant un sac, a fait un effort qui a occasionné une déchirure musculaire de la région lombaire. 8 à 10 jours de repos.

— Chez Delorme, un homme de peine, Louis Gille, 56 ans, demeurant rue Achille Testelin, a reçu une barre de fer sur le pied droit. 12 jours de repos.

— Chez Dupir-Dupont, négociant, rue d'Hondschoote, un charbonnier, Charles Vanderbeckem, 18 ans et demi, demeurant à Roncq, a été contusionné aux avant-bras et aux poignets par une barrière en fer. 10 jours de repos.

— Chez Arthur Quatannens, un menuisier, Alphonse Leruste, 48 ans, demeurant rue Haute, est tombé d'une échelle et s'est contusionné à la région abdominale. Quelques jours de repos.

— Chez M. E. Théodore, M. Joseph Deloz, 45 ans, emballeur, demeurant rue de Turenne, 26, a été blessé à la main droite par un coup de crochet.

20 jours de repos.

— Au peignage de la rue du Collège, M. Louis Noppe, 64 ans, dessinateur, demeurant rue des Champs, à Wattrelos, a eu la jambe droite contusionnée et fut blessé au pied droit par un chariot qui lui passa sur le pied.

15 jours de repos.

— Chez M. Motte-Bossut fils, M. Frédéric Duhamel, 26 ans, tisserand, demeurant à Dottignies (Belgique), rue de la Gare, s'est fait prendre le médius droit dans un organe de son métier.

20 jours de repos.

— Chez MM. Valentin et Screpel, M. Jules Poissonnier, 47 ans, corroyeur, demeurant rue des Longues-Haies, cour Vromant, 15, s'est fait une plaie à la main droite en manœuvrant des bacs.

15 jours de repos.

— Chez MM. Etienne Motte et Cie, M. Vital Devylde, 30 ans, blanchisseur, demeurant à Wattrelos, route de Leers, s'est fait une entorse du pied droit en tombant.

10 jours de repos.

— A la Brasserie Roubaisienne, M. Arthur Deldalle 39 ans, chef de caves, demeurant rue Christophe-Colomb, 48, s'est fait une entorse du genou droit en heurtant un tonneau.

10 jours de repos.

— Chez M. Louis Allard fils, M. Simon Arys, 44 ans, manœuvre, demeurant à Lys, a été blessé aux reins par suite de la rencontre d'une voiture avec la charrette qu'il conduisait.

15 jours de repos.

— Chez M. Fontaine Pladys, M. Joseph Maes, 31 ans, homme de peine, demeurant rue Dampierre, 23, a eu l'annulaire droit écrasé en chargeant un rail sur une voiture.

20 jours de repos.

— Chez MM. Jean Vanackère et Cie, M. Hector Carlier, 18 ans, tailleur, s'est contusionné le thorax en tombant sur un ponton.

15 jours de repos.

— A la fonderie de la Fosse-au-Chênes, M. Emile Delespaul, 21 ans, machiniste, demeurant rue du Tilleul, 296, s'est brûlé au pied gauche en portant une perte de fonderie.

15 jours de repos.

ÉTAT CIVIL

de ROUBAIX du 17 juin 1906

Naissances. — Demets Gaston, rue Vallon, 37. — Vermeersch Bénonie, rue de Wagram, cour Masselis, 4. — Verspeeten Lucienne, rue des Longues-Haies, cour Lambert, 13.

Publications de mariages. — Entre : Albéric Loosveldt, sans profession, rue de Lannoy, 146, et Anna Gallois, sans profession, rue de Lannoy, 122. — Arthur Pollet, teinturier à Tourcoing, et Coralie Brys, tisserande, rue Daubenton, 149. — Théodore Degezelles, garçon boucher, rue de France, 117, et Louise Dedoncker, garnisseuse, rue de France, 141. — Georges Bauduin, porteur de pains, Grand'Place, 28, et Julie Toussaint, soigneuse, rue des Fossés, 118. — Henri Catteau, ingénieur électricien, boulevard de Reims, 32, et Maria Dutoit, sans profession, rue de Lannoy, 283. — Ferdinand Blin, tisserand à Lys, et Anna Gorrier, fileuse, rue Condé, impasse Vroman, cour Hespel, 4. — Désiré Bombled, apprêteur, rue Fourcroy, 18, et Clémence Dehaen, doubleuse, rue Montgolfier, 102. — Camille Wante, ébéniste, rue de l'Epeule, 11, et Marie Cnockaert, sans profession, à Croix. — Désiré Vercruysse, tisserand, rue de l'Espierre, 4, et Léonie Planquet, soigneuse, rue de l'Epeule. — Jean-Baptiste Minnebo, plafonneur, rue Galvani, 2, et Pharaïlde Scherpereel, doubleuse, rue du Fort, cour Dufermont, 5. — Gustave Strobbe, tisserand, rue d'Alma, 181, et Silvie Sanctorum, bobineuse, rue d'Alma. — Désiré Lequeux, apprêteur à Croix, et Julienne Rufflart, dévideuse, rue Choiseul, cour Mullez, 3. — Jules Poissonnier, mécanicien, boulevard de Strasbourg, 35, et Odile Duquenoy, couturière, rue Lavoisier, 14. — Jean-Baptiste Duyck, cavalier à la 5e compagnie de remonte, à Saint-Cyr, et Rosalie Michiel, tisserande, rue de Naples, 44. — Marceau Copejans, matelot de 1re classe au 1er dépôt des équipages de la flotte, à Cherbourg, et Ursule Traille, encaisseuse, rue Bernard, 48. — Jean-Baptiste Provoyeur, domestique, rue du Moulin, cour Pennel, 16, et Marie Goethals, parfumeuse, rue de Lille, 190. — François Deprez, rejointoyeur, rue des Anges, cour Emilie, 1, et Marie Veirman, peigneuse, rue des Anges, 109. — Eugène Gromier, bonnetier, rue J.-Bonte, cour Amsure, 18, et Marie Haire, gazeuse, rue d'Alger, 223. — Marceau Michon, trieur, rue Stéphenson, cour Dhalluin, 48, et Marie Delplanque, ménagère à Croix. — Lucien Vanrolays, ouvrier de filature à Linselles, et Marcelline Deraedt, ouvrière de filature à Linselles. — Georges Vanmeenen, coiffeur à Wattrelos, et Blanche Pinoie, coupeuse à Wattrelos. — Carlos Honoré, constructeur mécanicien, boulevard Gambetta, 102, et Irma Delourme, sans profession, à Wasquehal. — Edouard Delvas, soldat au 23e d'infanterie coloniale, à Paris, et Catherine Stéphan, cuisinière à Paris. — Georges Jouniaux, facteur des postes à Lille, et Blanche Deneuville, mécanicienne à Lille.

Décès. — Derveau Cornil, 56 ans, marchand de beurre, rue de Lannoy, 111. — Vandenbulcke Gustave, 66 ans, cordonnier, rue du Tilleul, 12. — Legrou Alexandre, 53 ans, fabricant de navettes, rue de l'Ommelet, impasse Sévigné, 4.

GAZETTE TOURQUENNOISE

BUREAUX : 152, RUE DE PARIS — TOURCOING

LES PROCESSIONS

Les curés maîtres de la rue. — Les républicains provoqués. — Multiples incidents. — La police et la gendarmerie aux ordres de la cléricaille.

Les processions qui se sont déroulées hier matin dans les principales rues de la ville ont donné lieu à de multiples incidents.

Les curés, dont la rage de la défaite qui leur fut infligée les 6 et 20 mai derniers n'est pas encore calmée avaient organisé leur carnavalesque manifestation avec le plus d'apparat possible, afin de jeter le plus insolent des défis, non seulement aux républicains, mais à l'opinion publique tout entière.

Au moment où la procession arrivait en face de la place Charles Roussel, une trentaine de contre-manifestants surgirent, qui poussèrent les cris de : « A bas la calotte », et chantèrent l'« Internationale ».

Les cagots, furieux, se ruèrent au nombre de plus de trois cents sur ceux qui ne faisaient qu'user de leur droit et de leur liberté, et cherchèrent à leur faire un mauvais parti.

A ces messieurs de la calotte, il faut la rue entière, à ceux-là qui se réclament de la liberté, il leur faut être les maîtres du pavé.

Une bagarre allait se produire ; mais la police et la gendarmerie intervinrent et chargèrent... les contre-manifestants qui se retirèrent peu à peu et non sans protester.

Et alors des faits inouïs se produisirent.

On vit des agents de police et des gendarmes s'efforcer de protéger les « processionnards » contre un imaginaire ennemi ; on les vit, ceux dont le rôle consiste « seulement » à assurer l'ordre public, écarter la foule pour livrer passage à la cléricale manifestation et faire la haie devant celle-ci.

Puis on vit un énergumène en soutane grimper sur une espèce de kiosque et s'égosiller à crier : « Vive Jésus-Christ », devant une centaine de vieilles bigotes qui, en véritables perruches se faisaient l'écho de ces cris, défiant du regard et du geste les républicains qui assistaient écœurés à ce triste spectacle.

Quelle conduite va tenir M. Dron, maire de Tourcoing en présence de cette situation ? Va-t-il tolérer plus longtemps de tels abus ? S'il ne veut perdre la confiance de ses électeurs, il doit sans tarder, faire son devoir et supprimer les processions.

Attendre serait une grande faute, car alors de plus graves désordres seraient à craindre.

A L'EXPOSITION

Malgré un temps incertain, la journée d'hier peut compter pour une des plus belles pour l'Exposition. Les visiteurs ont été excessivement nombreux et les Palais ont reçu un contingent plus fort que jamais de promeneurs.

Les attractions aussi ont obtenu un vif succès. Les concerts qu'ont donnés sur les kiosques l'Harmonie municipale de Gravelines, la Royale Philharmonique de Menin, l'Harmonie municipale de Roncq, la Fanfare « l'Avenir » d'Houplin-Ancoisne, les Trompettes Dévoués d'Armentières, la Fanfare de Roost-Warendin, l'Harmonie « la Concorde » de Libercourt ont été fort goûtés par le public qui a vivement applaudi les exécutants.

Le Water-Chute a fait bonne recette ; les amateurs de la vertigineuse sensation que provoque cette attraction se sont succédé sans interruption pendant toute la journée. Le ballon captif, dirigé par M. Paul Leprince, a fait de multiples ascensions, emportant dans les airs, à 300 mètres d'altitude, de nombreux amateurs.

Le Kursaal, comme toujours, a eu un vif succès de curiosité. L'après-midi aussi bien que le soir, l'animation y a été très grande et la salle était trop petite pour contenir les spectateurs.

La fête de nuit a charmé la foule qui s'est délectée aux charmants effets de lumière des fontaines lumineuses et qui a pu goûter quelque repos dans les jardins tout en assistant au concert donné sur le grand kiosque.

— Aujourd'hui lundi, ouverture de l'Exposition à neuf heures du matin. Visite des Palais. Concert symphonique sur le grand kiosque de quatre à six heures ; concert sur le même kiosque à huit heures et demie du soir.

Attractions diverses ; Water-Chute ; Ballon captif ; Kursaal, matinée et soirée, etc.

LE FESTIVAL PERMANENT

Le festival permanent a obtenu hier un vif succès. Malgré un temps incertain, la foule s'est rendue nombreuse aux divers concerts qui ont été donnés sur les places de la ville.

La chorale mixte de Zustermin de Gand, la chorale de Verbroedering de Gand, l'Harmonie des Amateurs réunis de Neuillyen-Thelle, la fanfare de Wahagnies et la Musique municipale de Lannoy, qui ont exécuté leurs meilleurs morceaux sur la Grand'Place, ont été très applaudies.

Il en a été de même des chorales l'Union Vaubanoise de Lille, les Inséparables de Roubaix, la Lyre ouvrière de Marcq-en-Barœul, l'Union chorale de Mouscron qui ont soulevé avec brio leurs principaux chœurs.

La chorale Vriendenkring de Gand, la chorale mixte Cercle moderne de Roubaix et l'Harmonie des Accordéonistes de Lille qui ont joué sur la place de l'Est, n'ont pas eu moins de succès et le public charmé les a chaudement félicités.

LES COURSES DE CHEVAUX

Dimanche prochain, 24 juin, à 2 heures et demie, aura lieu à l'Hippodrome du Brun-Pain, la 3e réunion des courses de chevaux. Cette réunion promet d'être particulièrement brillante à tous les points de vue.

De nouveaux aménagements ont été effectués dans les tribunes à 5 francs ; 4 bureaux du pari mutuel au lieu de deux y ont été installés.

L'accueil fait à la Société nouvelle des Courses, qui se compose de 59 membres au lieu de 27 en 1905 a été tel que la commission des Courses a décidé de donner en 1907 six réunions au lieu de quatre comme cette année.

C'est dire que la Société des Courses prend une rapide extension ; elle le doit à sa bonne organisation.

Voici les engagements reçus pour la 3e réunion des courses de chevaux qui aura lieu dimanche prochain 24 juin, à 2 heures et demie, à l'Hippodrome du Brun-Pain :

Prix de la ville, 3.000 fr., 1re manche. — Chevaux : Raoul, Castor, Cartouche, Arques, Actrice, Aida, Bettina, Volnay, Alcibiade, Gentille, Fusée, Surprise, Bamboula, Concarneau, Bravoure, Ben Rhoda, Alençon, Catinat, Bégonia, Algérien, Chaloupe, Cancale.

22 engagements.

Prix du Beau-Séjour, 1.500 fr. — Chevaux : Danette, Ballade, Dorure, Cominois.

4 engagements.

Grand steeple chase militaire, 1re série, objets d'art. — Chevaux : La Suippe, Joyeux, Fleuron III, Vision III, Sans Peur III, Califat, Tresto IV, Artix, Othello, Commandeur, Fleurus III, S. V. P., Eve, Nuit de Noces, Me du Maubuisson, Madge, Quinconce II, Tervenelz, Mélina Seconde, Laiton II, Rageuse, Tot aux Roses, Cyclone II, Gavotte III, Louis d'Or, Barbazan, Miss Lotery, Nonius.

28 engagements.

Prix de la Ville, 3.000 fr., 2e manche. — Chevaux : Alençon, Catinat, Bégonia, Algérien, Chaloupe, Raoul, Castor, Cartouche, Ben Rhoda, Concarneau, Bravoure, Bamboula, Surprise, Alcibiade, Fusée, Gentille, Volnay, Aida, Bettina, Actrice, Arques, Cancale.

22 engagements.

Steeple chase militaire, 3e série, objets d'art. — Chevaux : Red Nut, Trisonnière, Relique, Guttemberg, Quinte-Pecore, Dragon, Centurie, Eglantine VII.

9 engagements.

Prix de la Becque, International, 1.500 fr. — Chevaux : Alfort, Ulric, Aiglon, Castor, Ulm, Robert le Diable, Tarin, Auteuil, Cartouche, Mirthful, Vision, Fine Champagne, Czar Nicolas, Béarnais, Artiste, Bric à Brac, Alsace, Utile, Cocktail, Albatros, Ben Rhoda, Ballon, Tricon, Apollon, Cominois, Boerine, Ardent, Chaloupe, Speedon, Directum Fay.

30 engagements.

IL FAUT UN PERMIS

Des procès-verbaux pour défaut de permis de colportage ont été dressés contre Achille Terlinck, 21 ans, marchand de journaux, demeurant rue de Roubaix, et Ernest Schauvliège, 23 ans, tisserand, demeurant rue de Roubaix, qui vendaient une brochure intitulée « La Peste Religieuse » sur le passage de la procession.

LES POIVROTS

Le sous-brigadier de police Leveugle a arrêté dimanche matin, vers huit heures, dans la rue du Haze, François Piéters, 28 ans, peigneur, demeurant rue Desurmont, qui était ivre et faisait du scandale dans la rue.

Un peu plus tard, vers onze heures, l'agent de police Rick a arrêté sur la Grande-Place Charles Piéters, 29 ans, peigneur, qui était ivre et faisait du scandale.

Les deux ivrognes ont été conduits au violon municipal où ils ont passé quelques heures.

Procès-verbal a été rédigé à leur charge.

UN SUCCES

L'Institut Sévigné continue à se distinguer. 39 élèves se présentaient aux épreuves du certificat d'études le 12 juin dernier. 39 élèves ont été reçues, 4 ont obtenu la mention de dessin. En outre, deux premiers prix départementaux *ex-æquo* ont été obtenus par deux élèves de l'établissement, Mlles C. Cartier et S. Pourpoint.

Toutes nos félicitations aux dévouées professeurs.

XXXIIe FETE FEDERALE DE GYMNASTIQUE

Pour la régularité des comptes, les personnes qui ont encore des listes de souscription sont instamment priées de les retourner, même en blanc, au trésorier de la commission des récompenses, 38, place Thiers.

Les fournisseurs qui ont livré des prix à la même commission peuvent envoyer leurs factures à la même adresse ; elles leur seront payées, dès qu'elles auront été certifiées conformes par le secrétaire.

CERTIFICAT D'ETUDES

Samedi ont eu lieu les épreuves du certificat d'études primaires pour les élèves des écoles de filles du canton Nord-Est.

Sur 47 élèves qui ont passé les examens, 43 ont été admissibles, puis reçues définitivement.

Le prix départemental a été obtenu par Berthe Wagnon, de l'école publique de la rue Fin-de-la-Guerre.

LEURS RENTES

A l'Exposition, un menuisier, Georges Duvinage, 32 ans, demeurant 70, rue Verte, au service de MM. Carissimo et fils, s'est coupé à la cuisse droite avec un ciseau. 8 à 10 jours de repos.

— Sur la place de la Gare, un plafonneur, Gustave Depoorter, 28 ans, demeurant à Wattrelos, au service de M. Allard fils, à Roubaix, en tombant, s'est fait une entorse du pied gauche et une plaie à la jambe gauche. 10 jours de repos.

— Chez Sion et Vienne, filateurs rue des Carliers, un tisserand, Albert Millescamps, 24 ans, demeurant rue Ampère, s'est blessé à la main droite en mettant ses canettes. 10 jours de repos.

ÉTAT CIVIL

de TOURCOING du 17 juin 1906

Naissances. — Alphonse Verbeke, 23 bis, rue des Piats. — Louis Delannoy, 301, rue du Brun-Pain. — Henri Catteau, 1, rue de Denain. — Zoé Fontaine, rue du Brun-Pain, cour Ducoulombier. — Geneviève Delesalle, 46, rue de Menin. — Albert Duforeau, rue du Tilleul, cour Roussel. — Henri Desplanque, rue de Lille, cour Penet, 2.

Décès. — Géry Lerouge, 20 ans, employé, rue de la Blanche-Porte, 157. — Louis Devriendt, 75 ans, rentier, 73, rue de Mouvaux.

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

SOCIETE REPUBLICAINE DES CONFERENCES POPULAIRES. — Section de Wattrelos, délégué M. le docteur F. Dupré. — Aujourd'hui lundi, 18 juin, à huit heures et demie du soir, dans la salle des fêtes de l'Alcazar, chez M. Steux-Delcroix, 27, rue Carnot, grande conférence, sous la présidence de M. B. Welhoff, délégué régional des sections du Nord et du Pas-de-Calais.

« La République et son œuvre », par M. Lévy-Ullmann, professeur à la Faculté de Droit de Lille.

Les dames sont instamment priées d'assister à cette conférence.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A l'usine Léon Allart et Cie, un homme de peine, Vanreckem Louis, 37 ans, demeurant à Wattrelos, rue de l'Espierre, 3, s'est blessé au genou droit en butant contre une traverse de wagon. Quelques jours de repos.

— Dans la propriété Harduin, au Crétinier, un manœuvre, Vandenbulcke Prudent, 15 ans, demeurant à Wattrelos, rue du Pétrole, travaillant pour le compte de Alphonse Destailleur, zingueur à Wattrelos, est tombé sur le genou gauche. 8 jours de repos.

— A l'établissement Kuhlmann, un débardeur, Delafortrie Alfred, 21 ans, demeurant à Leers (France) est tombé en portant un panier de coke. 10 jours de repos.

VERIFICATION DES POIDS ET MESURES. — En exécution de l'arrêté par lequel M. le préfet a réglé la marche des opérations de la vérification périodique des poids et mesures, le vérificateur du bureau de Tourcoing se rendra à Wattrelos :

Section du Sapin-Vert : à l'arrêt du Sapin-Vert le jeudi 21 juin, de 8 heures à midi et de 2 à 6 heures.

Section du Bas-Chemin : chez M. J.Bte Dubus, le vendredi 22 juin, de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures 1/2, le samedi 23 juin de 9 à 11 heures.

Section de la rue Pierre-Catteau : chez M. Debeurme, les mardi 26, mercredi 27, jeudi 28, vendredi 29 juin de 8 h. 1/2 à midi et de 2 à 6 heures. Le samedi 30 juin, de 8 h. 1/2 à midi.

Les 3, 4, 5, 6 et 7 juillet, visite sur place des instruments fixés et non transportables.

Des bulletins individuels d'avertissement seront remis par le service de police aux assujettis.

VACCINATIONS GRATUITES. — La dernière séance de vaccination aura lieu aujourd'hui dimanche 17 juin, de 9 à 11 heures du matin à la mairie, salle de l'étage.

Sont soumis à la vaccination obligatoire : 1. Les enfants nés en 1905 ; 2. Les enfants nés en 1896 ; 3. Les personnes nées en 1886 ; 4. Les enfants nés en 1895 et les personnes nées en 1885 qui ne se sont pas fait revacciner dans le courant de l'année 1905.

ETAT-CIVIL du 13 juin. — Naissances. — Philomène Stacina, rue Thiers, 53. — Claire Pauwels, Nouveau-Monde. — Madeleine Dubois, rue Haugedé, 8.

Décès. — Marguerite Spriet, 11 ans et demi, rue Carnot, 60. — Marie Dillies, 71 ans, ménagère, Houzarde. — Rosalie Dhecdenne, 71 ans, ménagère, rue de la Mairie, 16. — Victoire Barbion, 66 ans, ménagère, Saint-Liévin. — Alexandre Legrou, 42 ans, charron, rue Thionville.

Du 15 juin. — Naissances. — Marie-Louise Brouchette, rue du Rivage, 18. — Fernand Delemme, rue de l'Industrie. — Bertha Vanpeteghem, Sainte-Marguerite. — Jean Hennebo, rue du Congo, 17. — Simone Vandenberghe, rue d'Audenarde, 69. — Emile Waxin, rue Carnot, 234.

Décès. — Adéline Defaut, 71 ans, ménagère, rue du Trou de Fouan. — Désiré Declercq, 78 ans, sans profession, rue du Rivage, 57. — Camille Daels, 11 mois, rue de la Marlière. — Georges Tesson, 4 mois, Crétinier. — Jules Dolphens, 35 ans, plafonneur, rue du Trou de Fouan.

LYS

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Hier matin, un commencement d'incendie s'est déclaré dans la filature de lin de MM. Boutemy frères.

Le feu a éclaté dans la salle des machines. Aussitôt les sirènes marchèrent et les pompiers de l'usine arrivèrent sur les lieux. Au bout d'un quart d'heure, tout était fini.

Les dégâts sont peu importants et il n'y aura pas de chômage.

LILLE

LES VOLEURS DE METAUX

Le nommé Vancenbroucke l'un des voleurs de métaux qui mirent à sac les chantiers de Lille, et qui avait été relâché, a été repris par le service de la Sûreté.

M. Parisot de Sainte-Marie, a reçu la déposition du sieur Vandaele qui servit de dépositaire du butin.

Le samedi 9 juin, Vancenbroucke, vint chez Vandaele. Il était accompagné de Lanthier Léon, rue Fombelle, et de Dupuis Auguste, rue du Pôle Nord. Ils vinrent demander à Vandaele de prêter sa voiture pour transporter chez lui des sacs très lourds.

Vandaele partit avec les trois emprunteurs de sa voiture qui se rendirent au domicile de Lanthier. Là, on se mit à charger une dizaine de sacs contenant de la limaille de suivre, et pesant un poids considérable.

La voiture, ainsi fortement chargée, reprit le chemin du domicile de Vandaele.

Les trois voleurs demandèrent à ce dernier de garder le butin che zlui jusqu'au lendemain, dimanche. Vandaele fit quelques difficultés mais comme on lui assura que le lendemain quelqu'un viendrait prendre livraison des sacs, il les garda chez lui jusqu'au dimanche matin, vers onze heures.

A ce temps là une automobile stoppa en face du domicile de Vandaele, le chiffonnier de Ferrières. Il ne fut pas peu surpris de ce moderne équipage et surtout en reconnaissant M. S..., de Lesquin, qui demanda à emporter les sacs.

Effectivement M. S... prit les sacs dans son auto et la limaille de cuivre s'en alla à grande vitesse de l'automobile.

Deux témoins ont été entendus ; d'abord un sieur L... de Fives.

Il y a quinze jours, a-t-il dit, Vaucenbroucke est venu chez moi me proposer la vente de tournures de cuivre. Il n'en pouvait trouver l'écoulement à cause d'une certaine quantité d'antimoine qui se trouvait mêlé au stock.

Vaucenbroucke, lui proposa l'affaire à des prix très avantageux, un franc du kilog. Mais, ajoutait-il, le détenteur du stock étant en prison, il fallait attendre sa sortie pour prendre livraison de la marchandise. A plusieurs reprises, le sieur L... réclama à Vaucenbroucke la marchandise, mais le prétendu détenteur étant toujours en prison, le stock ne fut jamais livré.

Un autre témoin, M. Courtecuisse, rue Brûle-Maison, a reconnu formellement la photographie de Vanlangenhaven comme reproduisant les traits de l'inconnu qui la veille du vol opéré dans les magasins de M. Courtecuisse s'était présenté chez ce dernier.

Il se disait ouvrier sans travail cherchant à se faire embaucher par M. Courtecuisse. Cependant il profitait de son séjour dans la maison pour examiner l'état des lieux. En sortant, ayant reçu un refus, il rejoignit son ami Bettmannes, et s'éloigna avec lui.

Les dires de M. Courtecuisse ont été confirmés par deux ouvriers, MM. Poten et Peinnard qui ont fait d'identiques déclarations.

On peut s'attendre à de sensationnelles arrestations encore d'ici quelques jours. De plus il paraîtrait que Vanlangenhoven et Bettmann, ne seraient pas étrangers à des vols d'alcool commis à Loos.

CONTRE LA SOIF

Pendant l'été, la boisson la plus agréable se fait avec dix gouttes de **Ricqlès** dans un verre d'eau sucrée. D'une saveur exquise, le **Ricqlès** préserve de la cholérine et des épidémies. (Hors concours, Paris 1900). 2437-4

PALAIS D'ETE

Squares Jussieu et Dutilleul, Lille.

L'établissement de plein air le mieux situé, le seul desservi par sept lignes de tramways. L'endroit le plus agréable de toute la région.

Tous les jours, matinée de 4 à 7 heures du soir. Concert de 8 heures à 11 heures et demie du soir. Avec le concours de MM. d'Arcy de Printania ; Leture, de Parisiana ; **Nita Darbel, de la Scala** ; Les Nino-Nina, danseurs miniature ; Miss Arizona Sand Sitting Bill, jongleurs indiens ; MM. Constantin, Ardiss, Chevalier, l'émule de Dranem.

Cinéma gratis tous l. Jr. : Galeries Lilloises

CHRONIQUE des SPORTS

COLOMBOPHILIE

A LIEVIN

Concours sur Creil avec 100 francs de prix d'honneur ; mise 1 fr. 70 pour concours et honneur. Les pigeons d'honneur participeront aux 100 francs, à raison de 1 fr 70. La mise au panier aura lieu le 25 juin 1906, de 4 heures à 7 heures du soir, heure militaire. Le concours aura lieu le 24 juin 1906, dans un rayon de 10 kilomètres, chez le citoyen Maillet Désiré, débitant à la Plaine.

CYCLISME

AU VELODROME ROUBAISIEN

Pour une fois la piste du Parc Barbieux a eu beau temps. La chose paraît presque incroyable après l'interminable série de réunions pluvieuses que nous avons eue ; elle est pourtant — et fort heureusement — scrupuleusement exacte.

Les courses ont été intéressantes et suivies de bout en bout par un public enthousiaste et — j'omettais de vous le dire — fort nombreux.

Voici les résultats techniques :

REGIONALE. — *Première série* : 1er, Legrand ; 2e, Léturgie ; 3e, Weerts.

Deuxième série : 1er, Antony ; 2e, Strat ; 3e, Proy.

Finale : 1er, Legrand ; 2e, Antony ; 3e, Vereecke. Temps, 2 m. 8. D. T. 26 m.

HANDICAP PROFESSIONNELS (900 mètres). — 1er, Legrand ; 2e, Antony ; 3e, Vereecke ; 4e, Léturgie. Temps, 1 m. 55.

MATCH DE DEMI-FOND EN TROIS MANCHES DE 10, 20 ET 30 KILOMETRES ENTRE LUYCKEN, OSCAR LEPOUTRE ET CESAR GARIN. — Le match pour les deux dernières manches a été converti en match à deux par suite d'une chute de Lepoutre au 14e tour de piste qui, bien que peu grave, a mis le coureur lillois dans l'impossibilité de continuer la course.

Luycken était entraîné par le motocycliste Olesiagers, Lepoutre par Nevejans et Garin.

Première manche (10 kilomètres). — 1er, Garin ; 2e, Luycken ; 3e, Lepoutre. Temps, 10 m. 50 s. Luycken lâche son entraîneur à l'avant-dernier tour.

Deuxième manche (20 kilom.). — 1er, Garin ; 2e, Luycken. Temps, 20 m. 11 s.

Troisième manche (30 kilom.). — Cette manche a été extrêmement intéressante, les coureurs ayant lutté de bout en bout presque coté à coté. 1er, Garin ; 2e, Luycken. Temps, 31 m. 5 s.

COURSE DE MOTOCYCLETTES. — 1er, Olieslagers ; 2e, Dupuis. Cette course fut peu intéressante, Dupuis ayant été considérablement distancé dès le début et pendant la course à environ 12 tours.

Temps, 7 m. 40 s.

GLACE A 2 CENTIMES LE KILO

La Grande Brasserie « LA LILLOISE » a l'honneur de rappeler à sa nombreuse clientèle que depuis le 1er juin elle fournit de la Glace pure et cristalline à 25 centimes les 25 livres.

Bureau : 55, RUE NATIONALE
Téléphone 795 1696-4

Chronique Financière

BOURSE DE BRUXELLES

Bruxelles, le 17 juin 1906.

MARCHE A TERME

Grâce à l'amélioration de la situation monétaire, notamment à Londres, notre marché à terme a repris pendant les dernières séances de la huitaine, en dépit de la liquidation de quinzaine, une allure plus favorable.

Les Valeurs de Traction ont surtout bénéficié de ce regain d'activité.

On inscrit le Métropolitain à 537 après 535.

Le Rio-Tinto s'échange aux environs de 1704.

On cote les Thessalie à 773 et le lot Congolais à 79,50.

Aucun changement digne d'une mention spéciale n'est à signaler dans les cours des fonds d'Etats.

COMPTANT

L'allure générale du marché du Comptant a été moins satisfaisante cette semaine que pendant la huitaine précédente. Qu'on n'aille pas en déduire que les cours aient notablement fléchi ! Non, mais des réalisations assez nombreuses se sont produites que des ordres d'achats ont pu heureusement compensées.

Nos Banques font en général bonne contenance.

Le Crédit National Industriel, établissement dont le siège est à Anvers, poursuit, sans relâche, le remboursement anticipatif de ses emprunts obligataires.

C'est ainsi que le conseil vient de décider de rembourser, à partir du 2 juillet prochain, toutes les obligations D qui sont encore en circulation.

Les chemins gardent une excellente orientation. On s'occupe surtout des Privilégiées Auxiliaire du Brésil, aux environs de 765.

Le produit de cette société pendant le mois de mai 1906 s'est élevé à 553 contos, au lieu de 156 contos l'an dernier.

Tenant compte de l'extension du réseau, si l'on chiffre, on obtient comme revenu kilométrique en mai 1906 environ 441 mèbreis contre 266 en mai 1905. La progression est donc très importante, attendu qu'elle obtient environ 65 p. c.

Pour les cinq premiers mois de 1906, les recettes s'élèvent à 2.375 contos au lieu de 897 contos pendant la période correspondante de 1905. Il est à présumer que si les recettes continuaient à progresser dans de telles proportions, les bénéfices permettraient de répartir un dividende supérieur à celui de fr. 30 garanti par les chemins secondaires pendant la période de construction.

Le chemin de fer du Congo a encaissé pendant les 11 premiers mois de l'exercice 1905-06 une recette de fr. 9.786.475.

On est généralement d'avis que pour répartir pour l'exercice en cours le même dividende que pour l'exercice précédent, il faudrait arriver à une recette de fr. 10.300.000, chiffre que le résultat des 11 premiers mois permet de considérer comme devant être dépassé.

Il ne faut pas en déduire que les dividendes de fr. 80 pour l'ordinaire et fr. 270 pour la fondateur seront majorés, mais l'on peut tenir que ces chiffres seront un minimum.

Rien n'est venu modifier l'allure générale du marché des tramways.

Les Caire se traitent aux environs de 877,50. Les recettes depuis le commencement de l'exercice s'élèvent à fr. 4.473.946,82, au lieu de fr. 3.672.469,15, pendant la période correspondante de 1905.

Les Florentins continuent à attirer l'attention à 395.

Les recettes de mai 1906 sont en progression sensible. Au surplus, l'emploi de la traction électrique sur les anciennes lignes d'omnibus ne peut être que lucrative et la pénétration de certaines lignes au cœur de la ville donnera aux recettes une heureuse impulsion.

Le marché des titres sidérurgiques a eu une tenue irrégulière : tandis que certains ont encore progressé, d'autres, moins nombreux il est vrai, ont été l'objet de réalisation.

Les Ateliers Métallurgiques font 590 et 60,50, suivant le titre. On table pour l'exercice en cours sur un bénéfice de fr. 750.000 permettant la distribution d'un dividende de fr. 30 par action privilégiée. On croit cependant savoir que le conseil jugera plus sage de ne donner que fr. 25, et de doter plus largement les réserves.

Les Kolomna progressent à 1300. Nous apprenons que le dividende pour l'exercice 1905 sera de 13,20 p. c. ou 3 roubles, contre 11,20 p. c. ou 28 roubles par action.

La résistance est la caractéristique du marché des titres houillers.

On traite les charbonnages Kaiping aux environs de 40. Leur marché a pris, depuis quelque temps, une vaste envergure.

Il se développera sans nul doute encore, étant donné que la Société vient d'obtenir la cotation officielle de ses actions à la Bourse de Londres.

La rubrique Congolaise a été favorablement influencée par la publication des décrets concernant les réformes qui seront appliquées au Congo.

Signalons qu'un emprunt de 150 millions en obligations 4 p. c. sera bientôt émis.

Le produit est destiné à assurer le développement des entreprises d'utilité publique au Congo et tout particulièrement la construction de chemins de fer et autres voies de communication, notamment du chemin de fer du Bas-Congo au Katanga, du tronçon destiné à s'amorcer au Transsaharien et du chemin de fer de Lado à la frontière de l'Etat.

Pour être renseigné rapidement et d'une façon précise sur toutes les Valeurs de Bourse et notamment sur les Charbonnages, s'abonner au

RENSEIGNEMENT GENERAL

publié à Lille, 5, Grande-Place.

On y trouve toutes les informations financières intéressantes et une Revue des Marchés de Lille, Paris et Bruxelles.

Abonnement : 2 francs par an.

Demander un numéro spécimen gratuit.

Demander un BEYROUTH QUINQUINA au citron et eau de seltz 977-5

Le Gérant : H.-L. Gallemand

Lille, 15, Rue de Béthune